Un tribunal japonais bloque le redémarrage de réacteurs nucléaires

Partage international nº 311 – Juillet 2014

C'est une victoire pour les anti-nucléaires japonais : un tribunal régional bloque le redémarrage de deux réacteurs de la centrale nucléaire d'Ohi, à l'ouest de Tokyo, considérant qu'ils présentent des « risques spécifiques » pour les habitants, dans le cas d'un séisme important.

Depuis le désastre de Fukushima en mars 2011, toutes les centrales nucléaires de l'archipel sont à l'arrêt pour subir des contrôles de sûreté ; certains réacteurs ne seront pas redémarrés.

L'autorité japonaise de régulation du nucléaire examine les réacteurs nucléaires selon les normes de juillet 2013, dans le but d'envisager leur redémarrage au cas par cas.

Le gouvernement a affirmé son intention de redémarrer les réacteurs nucléaires répondant aux nouvelles normes.

Japon
Sources : The Japan Times, Japon ; Channel News Asia, commondreams.org
Thématiques : environnement
Rubrique : S.O.P. — Sauvons notre planète